

Que faire pour les retardés scolaires?

Autor(en): **Kohler**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **83 (1954)**

Heft 11

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040531>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Que faire pour les retardés scolaires ?

par M. le docteur Kohler

Les « queues de classe » sont un cauchemar pour les maîtres consciencieux et pour les parents qui se préoccupent du travail de leurs enfants ; des mauvaises notes répétées doivent être un véritable signe d'alarme. Si parents et maîtres unissent leurs efforts d'abord pour essayer de comprendre ce qui se passe et ensuite pour faire appel, si besoin est, à une aide extérieure, tout peut rentrer dans l'ordre assez vite.

Par exemple, il y a des *périodes de mauvais rendement scolaire qui tiennent à l'école elle-même* : l'enfant a perdu pied dans un programme trop abondant, ou bien sa sensibilité a été rebutée par une faute de psychologie commise par le maître ou par les parents. On s'est peut-être moqué de lui alors que justement il faisait un gros effort, ou bien on l'a puni sévèrement pour une peccadille ; ou encore on ne prend pas garde à son travail et on le laisse « se débrouiller seul » ; (on ne peut guère demander à un enfant de savoir travailler seul avant 10 ou 11 ans).

Il ne faut pas oublier non plus *les limites que la croissance psychologique apporte au pouvoir d'attention et de concentration de l'enfant*. Un enfant normalement constitué ne peut fournir plus de :

3 h. de travail par jour de 6 à 9 ans.

5 h. de travail par jour de 9 à 14 ans.

7 h. de travail par jour au-dessus de 14 ans.

Ce que nous avançons là a été vérifié expérimentalement, mais l'on voit aussitôt que ces données ne cadrent pas précisément avec les horaires qu'on impose à nos enfants. Ce qui est étonnant donc, c'est au fond qu'il n'y ait pas davantage de retardés scolaires : cela prouve en faveur du pouvoir d'adaptation de l'humanité, même dans son enfance...

D'autre part, on doit savoir que *la croissance comporte souvent une sorte de balancement entre le physique et le psychique* : c'est ainsi qu'à la puberté, période où l'enfant grandit énormément, on a l'impression fréquente d'un ralentissement de l'effort en classe. D'ailleurs on sait que l'adolescence, par les bouleversements physiques qu'elle amène, est aussi bien souvent génératrice de difficultés scolaires. Cela est d'autant plus regrettable que c'est justement la période où l'effort scolaire est au maximum, et les possibilités de détente, d'aération, au minimum.

Il appartient aux parents de surveiller de très près les horaires de travail de leurs enfants et de s'élever avec vigueur contre le « bourrage » qui sévit dans de trop nombreuses écoles publiques ou privées primaires, techniques ou secondaires. Ce sera *la meilleure prévention contre l'installation d'un retard scolaire*. De même le médecin et l'assistante scolaire ont leur mot à dire lorsqu'un enfant prend du retard ; il serait logique de *le signaler rapidement au médecin inspecteur de l'école*. Peut-être découvrira-t-il à la radioscopie une primo-infection encore latente. Peut-être aussi sera-t-il retenu par un *déficit sensoriel* ; remarquant que la vue ou l'audition est insuffisante, il trouvera là une raison objective au retard signalé par l'instituteur et il pourra conseiller utilement les parents

en demandant l'avis d'un spécialiste des yeux, des oreilles. Encore dans ce dernier cas faut-il savoir que le simple examen local n'est pas toujours suffisant et qu'on a besoin dans bon nombre de cas d'une épreuve assez complexe et délicate, l'audiométrie.

Peut-être enfin certains aspects de l'enfant feront-ils suspecter *une atteinte des glandes « endocrines »*, plus particulièrement la thyroïde ; là encore l'avis d'un confrère pédiâtre sera nécessaire, car dans de tels cas les résultats du traitement peuvent être véritablement spectaculaires.

Mais il reste une série d'enfants chez qui tous ces examens n'ont pas donné de renseignements susceptibles d'être retenus et qui cependant sont manifestement des retardés. Lorsqu'il existe un « *psychologue scolaire* c'est-à-dire un spécialiste des examens par les « tests » qui permettent d'apprécier un niveau mental et des aptitudes intellectuelles, il paraîtra indispensable d'avoir recours à lui. Ainsi pourra-t-on se faire une idée objective des rapports de ce retard scolaire que présente l'enfant avec le développement de son intelligence.

Il peut se faire — c'est même le cas le plus fréquent — qu'on trouve ainsi *un retard intellectuel non négligeable* : l'enfant ne disposera, par exemple, que des deux tiers de l'intelligence qu'il devrait normalement avoir. C'est un « retardé intellectuel ». Il peut d'ailleurs très souvent présenter des signes d'insuffisance glandulaire ou d'atteinte neurologique et mériter ainsi un *traitement médical* que le spécialiste de neuropsychiatrie infantile est le mieux à même de préciser. Mais surtout, il a besoin d'une forme d'enseignement spéciale que donnent les *classes de perfectionnement*. Quoique bientôt quinquagénaire, il faut dire ici que ces classes sont en nombre très insuffisant et qu'on ne peut que souhaiter voir les familles en demander davantage aux municipalités.

Les enfants y parcourent ce qu'ils peuvent du cycle scolaire normal et sont ensuite ou replacés dans une classe ordinaire ou dirigés pour un apprentissage approprié par les *classes de perfectionnement professionnel*. Il faut souligner ici l'importance d'une telle rééducation qui permet à un nombre d'enfants beaucoup plus grand qu'on ne le croit non seulement de ne pas être une charge pour les parents ou pour la société, mais encore d'être dans celle-ci un élément valable.

Aux parents d'apprécier ces efforts à leur juste valeur et de ne pas les compromettre dans le jeune âge en refusant que leur enfant entre en classe de perfectionnement sous prétexte qu'on y reçoit que des « anormaux », ou plus tard, en le mettant tout de suite à un travail rémunérateur mais sans formation professionnelle qui n'en fera qu'un manœuvre ou un garçon de course.

Mais dans certains cas, l'examen, pratiqué par le « psychologue scolaire » ne montre pas que l'intelligence soit de niveau inférieur. Par contre, il peut déceler des *troubles complexes, en rapport par exemple avec la gaucherie contrariée ou surtout avec les difficultés de caractère*. Car lorsqu'un enfant a des troubles de caractère, (turbulence ou apathie, insatisfaction, anxiété, etc...) cela retentit très souvent sur le rendement scolaire, et il n'est pas de trop alors de l'aide d'un service social spécialisé et de celle d'un neuropsychiatre d'enfants pour débrouiller un complexe écheveau. En effet, à côté des aspects « constitutionnels » venus héréditairement, il existe toute une série de difficultés tenant aux *relations de l'enfant avec sa famille* qui, par exemple, le traite comme un bébé ou au contraire comme un adulte. C'est de leur suppression par un effort commun des parents et de l'enfant que résultera une transformation véritable de

l'enfant qui réussit alors dans de tels cas à rattraper son retard scolaire sans qu'interviennent des mesures pédagogiques proprement dites.

Qui dit donc « retard scolaire » dit aussi bien petit ennui passager et sans portée grave, qu'un entretien entre parents et professeurs suffira à dissiper, que problème intéressant tout l'avenir de l'enfant sur le plan physique, intellectuel ou caractériel. C'est dans ce dernier cas que les « spécialistes » doivent apporter leur aide — souvent efficace — par des méthodes de diagnostic, de traitement ou de rééducation appropriées. Mais encore faut-il avoir recours à eux à temps, ce qui signifie qu'il faut connaître leur existence et ne pas craindre par des considérations d'amour-propre mal placé, par exemple, de leur demander aide.

Quand nous établissons un parallèle entre les enfants dont les parents ont suivi avec application les suggestions qu'on essaye de faire aussi objectives et aussi humaines que possible et les autres... ceux qui nous amènent leurs enfants trop tard, ceux qu'on ne voit qu'une fois et qui ne reviennent plus, ceux qui vont consulter des charlatans... Alors nous disons que la tâche est encore immense, car si les premiers trouvent généralement la récompense de leurs efforts, ils sont encore en nombre insuffisant.

Cahier de l'Éducateur,
juillet 1954.

50^e anniversaire d'une discipline nouvelle

Emile Jaques-Dalcroze (1865-1950)

créateur de la rythmique

Heureux les humains qui vivent en chantant et en faisant de la musique.

Jaques-Dalcroze connut ce bonheur-là !

Il naquit à Vienne le 6 juillet 1865, de parents suisses. A 8 ans il vint à Genève où il fréquenta le Collège, l'Université et le Conservatoire. A Vienne et à Paris il poursuivit ses études musicales. C'est à Alger qu'il trouva l'occasion de s'initier aux rythmes de la musique arabe. Il retourna à Vienne, et en 1892 il est nommé professeur d'harmonie au Conservatoire de Genève.

C'est donc dans cette dernière ville qu'il tente des essais de marche en mesure, vers les années 1903-1904. Et les nombreux « pas » qu'il fait faire deviennent la base de sa gymnastique rythmique qui connut un grand succès et s'implanta dans le monde entier. Cars au cours de plusieurs voyages, il ouvrit en Allemagne surtout, puis en Hollande, des cours de rythmique Jaques-Dalcroze. Sa méthode était lancée. Elle se répandit en Angleterre puis en Amérique. Il est, même chez nous, peu de pédagogues qui n'ont pas été conquis par elle ; sans chercher à la définir, ils ont été saisis par sa grâce et son harmonie. Si on l'a discutée, elle s'est imposée et a réuni des milliers d'adeptes. Qu'est-elle au juste ?

Voici ce qu'en disait un disciple de Dalcroze :

« Est-elle de la danse ? Non, car elle n'est pas un art en soi, mais un moyen d'aller à tous les arts. La musique est à la base de la rythmique, mais celle-ci ne forme pas des virtuoses de la musique ni du mouvement corporel. Elle cons-